



Excès de vitesse de plus de 50 km/h

Par Visiteur

Bonjour,

Je me suis fait arrêté par la gendarmerie un vendredi soir a 20h00 en rentrant du boulot après une dure journée et une dure semaine en roulant sur une départementale a 149 km/h au lieu de 90 (141 retenu).

Quels sont les risques encourus?

Merci d'avance

Par Visiteur

Cher monsieur,

Je me suis fait arrêté par la gendarmerie un vendredi soir a 20h00 en rentrant du boulot après une dure journée et une dure semaine en roulant sur une départementale a 149 km/h au lieu de 90 (141 retenu).

Quels sont les risques encourus?

J'imagine que les gendarmes ont procédé à une rétention immédiate de votre permis en vue d'une suspension administrative? Si tel est bien le cas, vous allez avoir une suspension administrative d'une durée de trois mois généralement (cela dépend des préfectures, la gendarmerie pourra vous dire).

Vous allez perdre 6 points et faire l'objet d'une amende, rarement inférieure à 500 euros quoique cela dépend toujours de vos revenus.

Très cordialement.

Par Visiteur

On m'a dit un mois de suspension et 300 euros d'amende et 6 points.
Vais je passer au tribunal?

Par Visiteur

Cher monsieur,

On m'a dit un mois de suspension et 300 euros d'amende et 6 points.
Vais je passer au tribunal?

En principe oui c'est possible, mais selon votre tribunal, il est fréquent de recourir à une composition pénale pour ce type d'affaire. On vous épargne le passage devant le juge à condition que vous acceptiez de payer ce qu'on appelle "une amende de composition" qui correspond au trois cents euros évoqué.

Très cordialement.

Par Visiteur

Peuvent ils me saisir ma voiture?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Peuvent ils me saisir ma voiture?

Pourquoi donc saisir votre voiture?! Qu'est-ce qui vous fait penser pareille chose? Vous êtes récidiviste?

Très cordialement.

Par Visiteur

Non mais j'ai vu ça sur le net.
Sinon rien de plus il y a plus qu'a attendre.
Merci pour vos renseignements.

Par Visiteur

Cher monsieur,

La confiscation du véhicule n'est guère prononcée que pour les récidives. Nul chance pour que cela soit prononcée ici.

Très cordialement.